AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-6-77115930

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique n° 96 (14ème envoi de 1977) - 22 Juin 1977.-

VIGNE

- Mildiou : Les conditions climatiques des derniers jours écoulés ont été très favorables à l'extension de la maladie qui est présente, en plus ou moins grande abondance, dans tous les vignobles. La situation est très variable selon les cas, au travers de zones dans lesquelles les taches sont encores rares, éparses, on trouve des parcelles fortement atteintes.

De nouvelles taches vont apparaître, presque sans discontinuer, durant les huit prochains jours. En conséquence, la sensibilité de la vigne demeurant très grande (voisinage de la floraison et de la nouaison), il est vivement recommandé d'effectuer un autre traitement général, dès réception, cela d'autant plus que le précédent a, dans de nombreuses situations, été lessivé par plusieurs pluies orageuses successives.

- Black-rot : De nouvelles taches sont apparues entre le 17 et le 20 juin. Le traitement conseillé contre le mildiou sera efficace contre le black-rot. En ce qui concerne la dose à utiliser pour certains produits, se reporter au bulletin n° 95.

- Oïdium : Nous rappelons les termes de notre précédent bulletin : appliquer un soufrage, par poudrage de préférence, sur les cépages en cours de floraison.

- Pourriture grise (Botrytis cinerea) : Malgré certains progrès, la protection chimique, contre cette maladie demeure encore imparfaite, souvent insuffisante lorsque les conditions climatiques sont très favorables à son développement.

Nous rappelons que la méthode de lutte actuellement admise consiste en l'application de quatre traitements spécifiques, spécialement dirigés sur les grappes, placés :

- le premier, à la fin de la floraison, stade de la nouaison ;
- le deuxième, à la fermeture de la grappe ;
- le troisième, au début de la véraison ;
- le quatrième, trois semaines à un mois avant la récolte.

Les produits autorisés à la vente pour cet usage sont les suivants, les doses étant exprimées en matière active à l'hectolitre d'eau : bénomyl à 50 g (Benlate), carbendazime à 50 g (Bavistine), dichlofluanide à 125 g (Euparène), folpel à 200 g (Nombreuses spécialités), promidione à 75 g (Rovral), méthylthiophanate à 140 g (Pelt), thirame à 320 g (Nombreuses spécialités), vinchlozoline à 75 g (Ronilan) et certaines spécialités associant le carbendazime et le folpel.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse orientale du pêcher : Le premier vol des papillons est terminé et le second débute à peine, très faiblement. Il est inutile d'intervenir pour le moment.

- Carpocapse des prunes : Le vol des papillons se poursuit activement et des pontes sont toujours déposées. Renouveler le traitement recommandé dans le bulletin n° 95, lorsqu'il a été lessivé par les pluies.

- Anthracnose du cerisier : La protection contre cette maladie dont le développement semble devoir être important cette année, doit être poursuivie.

P. 125

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires - Tavelures du poirier et du pommier :

Lorsque les traitements conseillés dans le précédent bulletin ont été lessivés par les pluies (chutes supérieures à 20 - 25 mm), les renouveler si cela n' a pas encore été fait.

CULTURES LEGUMIERES

- Teigne du poireau : Les papillons du deuxième vol ont déposé de nombreuses pontes à partir des premiers jours du mois. Les jeunes chenilles issues de ces pontes sont actuellement très actives. En conséquence, un traitement devrait être mis en place, dès réception. Respecter scrupuleusement la législation concernant les limites d'emploi des produits.

- Tomate (Alternaria et Mildiou) : Le temps pluvieux actuel est favorable à l'installation et au développement de ces maladies. Les cultures de plein champ devraient être protégées.

Choisir l'un des produits ci-après : captafol à 160 g/hl, macozèbe à 160 g/hl, manèbe à 200 g/hl, propinèbe à 210 g/hl.

- Pomme de terre (Mildiou) : Il serait prudent d'appliquer un nouveau traitement sur toutes les cultures lorsque l'application précédente a été lessivée par les pluies. Le cas échéant, ajouter un insecticide contre le doryphore dont la lutte est, nous le rappelons, obligatoire.

- Melon (Cladosporiose, Oïdium) : Poursuivre la lutte selon les conditions indiquées dans les bulletins n° 93 et 95.

GRANDES CULTURES

- Cécidomyie des fleurs de la luzerne (Contarinia medicaginis K.) : Dans nos piégeages, nous enregistrons des captures plus importantes depuis le 20 juin, en particulier dans la région de Garrigues (81).

Un traitement est à réaliser, dès maintenant, avec la phosalone ou l'endosulfan à la dose de 1 kg de m.a./ha, en pulvérisation.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur- Gérant : P. JOURNET.-

C.P.P.A.P. - n° 532 A.D.